Compte rendu de la Réunion du bureau de l'AS Domaine golf Saint Cyprien du mercredi 6 juillet 2022

Membres présents

Membre élus :

Mylène Sédano, Sabine Picard, Danièle Bourges, Martine Ayraud, Nicolas Ayraud, Thierry

Dubernard, Christian Legloahec

<u>Invités</u>: Stéphane Radzinski, Directeur, François Bagnouls, Professeur,

Colin Hégie, responsable jeunes

Dominique Orsini responsable messieurs Thibault Lormand, Propriétaire du golf

Absents : Membre élue : Juliana Ristorcelli

Membre invité : Dominique Orsini Membre d'honneur : Gérard Alcocer

Madame Sédano ouvre la séance à 17H30, remercie les membres présents et passe la parole aux membres du bureau selon l'ordre du jour

• Bilan du championnat du club : Christian Legloahec

Le championnat du club a été un franc succès le nouveau règlement a été bien accepté et plu à tous les participants et cette compétition a créé une bonne dynamique de vie du club.

Rappel des vainqueurs :

Dames : Brigitte Varloud

Séniors Dames : Kadidia François

Messieurs : Antoine Tixador

Séniors Messieurs : Christian Bedes Séniors 2 Messieurs : Patrick Mc Cartan Nous félicitons à nouveau nos 5 champions.

Constitution et inscriptions des diverses équipes pour 2022

Les jeunes : Collin Hegie

Les garçons : 6 joueurs au golf d'Ariège promotion U16 du 14 au 17 juillet. L'organisation est bouclée : l'hébergement, l'organisation des repas, la voiture de location. Deux conducteurs se relayeront : Collin Hégie et Antoine (le pro) dont les frais d'encadrement de nos jeunes joueurs pendant toute la compétition sont pris en charge par l'AS.

Les filles U16 : Trois joueuses encadrées par deux adultes. Destination : Val de l'Indre/Châteauroux du 14 au 17 juillet (promotion U16 filles). L'AS fournira à chacune un deuxième polo d'équipe.

Les frais de compétition des équipes jeunes sont intégralement pris en charge par l'AS.

Les séniors messieurs : Thierry Dubernard

10 et 11 septembre première division de Ligue par équipes à Béziers. Le lieu étant proche de Saint-Cyprien les joueurs feront du covoiturage et seront défrayés pour les kilomètres.

24 et 25 septembre Mazamet promotion séniors messieurs. Sept joueurs Hébergement et demi pension Ibis à Castres. Covoiturage trois voitures.

14 octobre : championnat de France par équipes de plus de 60 ans à Nimes Vacquerolles (inscriptions à confirmer).

Les dames : Danièle Bourges

9/10 et11 septembre à Lannemezan championnat de ligue par équipes trois jours quatre joueuses (réservation OK)

Du 21 au 25 septembre Mont-de-Marsan deuxième division Séniors dames : cinq joueuses.

Les séniors 2 : Nicolas Ayraud

Du 3 au 10 septembre golf de champ de bataille championnat de France 2ième division séniors 2 quatre joueurs partent en minibus l'organisation est OK.

Les jeunes : Collin Hégie

Les droits de jeux fédéraux sont pris en charge par l'AS

Le gouter de l'école de golf est pris en charge par l'AS par François BAGNOULS pour moitié chacun.

• Etude du budget pour les différentes équipes

Pour chaque équipe, les frais de transport et d'hébergement sont pris en charge par l'AS. Pour les repas du soir un forfait de 25 euros est attribué à chaque joueur.

• Constitution des comités d'épreuve pour les compétitions à venir

Les compétitions se feront en Stablefort individuel, départ échelonnés.

Les remises des prix auront lieu vers 19Heures.

Il n'y aura pas de catégorie jeunes : les enfants de 12 ans pourront partir des marques bleues, ils seront classés dans la catégorie adulte.

17 juillet : La semaine débutera dès le dimanche par le Challenge neuf trous La forêt sponsorisé par Volvo réservé uniquement aux membres la forêt.

Le 18 juillet : compétition trophée Volvo comité d'épreuve Thierry Dubernard Mylene Sédano

19 juillet : trophée Wilson comité d'épreuve Danièle Bourges et Mylene Sédano

20 juillet : coupe de l'AS. A l'occasion de cette coupe il sera remis les trophées du championnat du club. Comité d'épreuve Christian Legloahec et Mylène Sédano. Cette compétition sera suivie d'un buffet tapas au prix de 38 €. Ce buffet sera offert par l'AS à tous les membres AS qui auront fait la compétition.

21 juillet: le sponsor est n'est pas encore arrêté

22 juillet : trophée Leclerc polygone nord suivi d'un repas dansant à 49 €. Comité d'épreuve : Nicolas Ayraud/Mylène Sédano La remise des prix se fera à 19h et le repas à 20h. Un DJ animera la soirée.

Pour toute la semaine du golf, le droit de jeu est de 15 euros pour les non membre AS et de 10 euros pour les membres AS. Cependant, les joueurs participant à toute la semaine du golf ainsi qu'à la soirée se verront appliquer un tarif préférentiel de 89 euros au lieu de 99 euros qu'ils pourront régler au moment de l'inscription.

Remarques sur le parcours et les conditions de jeu :

Des aménagements sont à l'étude sur les trous 9 et 4. Des précision sous seront apportées ultérieurement

Il est prévu à terme une ouverture dans le grillage pour éviter de longer la route pour se rendre au canigou/étang. Cette ouverture pourrait se faire face à la sortie du club-house, elle permettrait de sécuriser cette portion notamment pour les jeunes. (projet du conseil général).

Pendant une période test, le golf va autoriser les joueurs à réserver des départs du trou numéro 10 (pour 9 trous) quand il y a des compétitions entre 7h et 8h30.

Bien évidemment la priorité reste aux jardiniers.

Si l'essai est concluant, le système pourra être appliqué toute l'année en dehors des compétitions.

Les résidents en location dans la résidence Pierre et Vacances sont prioritaires pour les réservations des Green Fee.

- Point comptable 1er trimestre : Nous sommes à l'équilibre. Les rentrées arrivent bien à compenser les dépenses engendrées par les équipes.
- Questions diverses :
- Un email sera adressé à l'ensemble des adhérents pour préciser qu'il est indispensable de jouer selon les règles golfiques en toutes circonstances. Tous les partenaires de l'équipe, (pas seulement le marqueur), tout témoin peut dénoncer les éventuelles tricheries. Des sanctions peuvent être prises par la direction du golf en concertation avec l'AS.
- La fontaine installée au roi N°10 doit être alimentée dans les prochains jours.
- Q-Antoine Morales propose sa candidature au poste de capitaine de l'équipe messieurs. R-Ce poste est actuellement détenu par Dominique Orsini désigné par le bureau de l'AS pour la durée de la mandature c'est à dire pour 4 ans. Ce n'est qu'à l'issu de cette période qu'il conviendra de faire à nouveau acte de candidature auprès du bureau qui est décisionnaire.
- Q-Un collectif de dames souhaiterait changer la tenue des équipes : polo rouge, bas et pull bleu marine.

Réponse : Il est difficile de changer de tenues d'autant que nous venons de recevoir un réassortiment.

Pour les deux ans qui viennent, on ne peut pas changer. La question pourra être revue à la prochaine mandature.

- Stéphane Radzinski fait part au bureau de l'achat par le golf du logiciel « Prima starter pro ». Ce module complémentaire à PrimaGolf a pour but de faire la chasse aux joueurs qui réservent et qui n'honorent pas leur réservation.
- Les starters auront une tablette sur laquelle ils cocheront les personnes inscrites qu'ils ne verront pas sur le terrain. Au bout de trois manquements le joueur sera exclu de PrimaGolf et n'aura plus accès à la réservation en ligne

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 19h45